

Les subsides

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Le débat d'aujourd'hui est historique. On aurait pu espérer que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) mette de côté son ton mielleux, qu'il semble prendre lorsqu'il traite de questions partisans, et essaie, comme il nous le demande, de se hisser au-dessus du sectarisme et de penser au bien du pays plutôt qu'aux intérêts de son parti.

Nos deux pays ont toujours eu beaucoup d'affinités ou de points en commun. Dans ma région, en particulier, ces liens sont constants et permanents. Il serait tout à fait faux de prétendre que les Canadiens sont anti-Américains. Ce n'est pas du tout le cas. En fait, leurs relations avec les États-Unis sont si remarquables, si complexes et si larges, qu'ils ont jugé nécessaire d'élaborer une stratégie sérieuse leur permettant de faire face à ce colosse. Étant donné qu'il s'agit d'un colosse qui a une certaine dynamique interne dont on doit tenir compte et qui se traduit par de l'expansionnisme économique et pousse les entreprises américaines à s'établir dans tous les coins du monde et, ce qui est plus important encore, dans tous les coins du Canada, nous avons dû, pour notre part, adopter depuis toujours par réaction une position nationaliste. Nous pouvons ainsi protéger et défendre nos intérêts face à cet expansionnisme. C'est une réalité qu'aucun gouvernement ne saurait méconnaître et le gouvernement actuel ne fait pas exception à la règle.

Pendant ces quatre années, tant de décisions pourraient faire qu'il soit très difficile pour nous, en tant que pays, de conserver l'indépendance nécessaire dans un monde en pleine évolution, afin d'être en mesure de s'implanter sur de nouveaux marchés et dans de nouveaux pays et de bien se comporter sur le plan économique. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a si bien dit, l'intérêt du pays doit passer avant tout. Cependant, pour ce faire, il ne faut pas se contenter de belles paroles, mais bien adopter une politique concrète, réfléchir à chacune de nos décisions et adopter une stratégie sérieuse. C'est justement l'absence de toutes ces considérations que l'on peut reprocher au gouvernement dans le domaine des relations avec les États-Unis.

● (1240)

Le ministre a laissé entendre que l'Accord sur l'automobile est un exemple du libre-échange. Je l'invite à pousser un peu plus loin ses recherches et il s'apercevra alors que ce fameux accord est tout sauf du libre-échange. Ce n'est pas du libre-échange, si l'on se rappelle ses origines. Au départ l'Accord sur l'automobile était en fait un tarif de représailles imposé contre les États-Unis. Il a été par la suite transformé en accord entre les deux pays par le biais des entreprises concernées dans l'un et l'autre pays. Ce n'était assurément pas du libre-échange. En fait, de notre point de vue, il s'agissait d'un accord commercial multilatéral qui permettait aux pays signataires d'importer des biens d'autres régions du globe, et non pas seulement des États-Unis. En outre, monsieur le Président, dans cet accord, avaient été prévus de sérieuses garanties détaillées ayant trait à la fois au nombre de voitures que ces entreprises devaient fabriquer au Canada par rapport au nombre qu'elles nous vendaient, ainsi qu'au taux de participation canadienne à la fabrication des dites voitures.

Personne, ni le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), ni aucun autre ministériel, n'a jamais laissé entendre à la Chambre que le libre-échange pratiqué à l'heure actuelle avait pour objet de défendre les intérêts canadiens dans tous les secteurs dont il sera question dans les pourparlers avec les États-Unis. Si tel avait été le cas, la réaction de l'Opposition aurait été passablement différente.

Le libre-échange, tel que préconisé par le gouvernement, inquiète énormément les Canadiens. Il s'agit là d'une crainte que le gouvernement a lui-même suscitée. Nous y avons contribué en partie certes, je l'avoue, étant donné le grand mystère qui entoure les stratégies du gouvernement. En effet, ce dernier a refusé de divulguer la moindre étude effectuée sur la question du libre-échange avant le jour où les pourparlers ont commencé. C'est seulement alors qu'il a diffusé ces études qui contenaient d'énormes lacunes. Le simple citoyen canadien n'avait pas la moindre idée ou la vraie du moins ne pouvait avoir une opinion éclairée des objectifs du gouvernement pour ce qui est des études qu'il avait fait effectuer. Le secret, par conséquent, a engendré la peur.

Ensuite, choisissant la voie de la facilité, le gouvernement s'est mis à insulter l'Opposition au lieu de reconnaître que certains d'entre nous entretiennent de très sérieuses réserves au sujet de ce que le gouvernement préconise pour le Canada et de l'avenir qui nous attend si nous signons un accord de libre-échange avec les États-Unis. Au lieu d'aborder de front ces appréhensions et de répondre aux très graves objections non seulement de certains députés, mais également de centaines de groupes d'un bout à l'autre du Canada, le gouvernement a choisi de lancer à la tête de l'Opposition toute une série d'injures dont je pourrais vous fournir aujourd'hui de trop nombreux exemples. Il nous a traité de braillards, de prophètes du néo-protectionisme, de timorés et de peureux, alors que nous cherchions simplement à défendre les intérêts des Canadiens, tout comme tentent de le faire les députés de l'autre côté de la Chambre. Pourtant, ces derniers ont refusé de participer à un débat sérieux sur la meilleure voie à suivre pour renforcer la position de notre pays vis-à-vis les États-Unis.

A toutes les étapes qui ont abouti à l'amorce de pourparlers sur la libéralisation des échanges, le gouvernement a fait preuve d'une incompétence flagrante. Non satisfait de se lancer dans un semblant de négociations avec les États-Unis, il a fait preuve d'un manque de fermeté et n'a pas craint les déclarations contradictoires. Enfin, hier, sous prétexte de représailles contre l'imposition de droits sur le bardeau, il a eu recours à une mesure qui est le comble de la sottise. Si cette mesure est le comble de la sottise, c'est qu'elle ne changera rien au sort des 4,000 travailleurs touchés par la première décision. Il n'a absolument rien fait pour eux, alors même que nous avons des lois permettant de venir en aide à ce secteur pour atténuer les effets consécutifs à l'imposition de ces droits compensateurs.

Ensuite, le gouvernement a cherché à nous leurrer en prétendant qu'il frappait de nouveaux droits élevés les ordinateurs et les semi-conducteurs en provenance des États-Unis. A y regarder de près, monsieur le Président, on constate que la Chambre n'avait même pas adopté de mesure législative pour permettre l'importation en franchise de pièces d'ordinateurs en provenance des États-Unis. Le gouvernement avait seulement présenté en première lecture à la Chambre le projet de loi C-111